

Bulletin Municipal N° 34

CHAUSSENAC

JUILLET 2005



Liberté Egalité Fraternité



Animations d'été

Editorial :



Après un NON rural, un OUI pour un autre avenir.

La pression inacceptable des médias, la complexité voire l'illisibilité du projet de texte constitutionnel européen, l'inquiétude justifiée d'un monde rural face à l'absence de véritables projets de développement économique, une nouvelle PAC orientée vers une agriculture libérale « d'entreprise » inadaptée à notre agriculture de montagne, la disparition des services publics sont autant d'éléments qui expliquent le vote NON majoritaire des ruraux.

Il ne s'agit pas d'une attitude négative, car il existe beaucoup d'hommes et de femmes qui croient à leur territoire, leur région et à leur commune. Certes à la mesure des moyens dont ils disposent. Nous faisons partie de ceux-là par nos actes, nos réalisations et nos projets communaux :

- Le point multi-services est devenu réalité.
- L'agence postale va faire l'objet d'une convention avec La Poste, assurant ainsi sa présence pour les cinq prochaines années.
- La voirie communale est entretenue voire améliorée étape par étape (le Tilleul, Ostenac, ...).
- Soutien et encouragements de la municipalité à toutes les actions dans le domaine sportif, culturel, convivial ...

Initiatives et nouveautés sont les signes d'émulation et d'enrichissement social de la commune (bibliothèque, promenades en calèche, deux ateliers de loisirs créatifs, etc.).

Les subventions municipales, l'éclairage du terrain de football, l'appui logistique de la mairie sont autant de gestes d'adhésion de notre municipalité à cette dynamique.

Les associations vous proposent de nombreuses animations cet été. Elles comptent sur votre présence et vous en remercient par avance.

**J. Klem,
Maire.**

Etat civil (premier semestre 2005)

Décès : dont transcription de décès de personnes nées à Chaussenac

- Le 15 décembre 2004 : MADELRIEUX Charlotte Marie Louise, à Sainte Foy la Grande (Gironde), née à Chaussenac le 24 août 1915.
- Le 17 février : CLAVIERE Antoine, à Contres.
- Le 27 février : CHANUT Fernand Albert Jules, à Narbonne (Aude), né à Chaussenac le 13 septembre 1934.
- Le 09 mars : DARNIS Joseph, de Bellevue, à Aurillac.
- Le 29 avril : MATHIEU Antonin André, à Mauriac, né à Chaussenac en 1930.
- Le 29 mai : ROUX Paulette Justine Joséphine épouse ASTRUC, de Rabiac.

Mariage :

- Le 19 février 2005 à Chaussenac : **André VAUR et Evelyne DUMAS.**
- Le 03 juin 2005 à Chaussenac : **Christian VOVIAUX et Jennifer MARTIN** du Bar.



*Depuis le 15 décembre 2004...
 Activités et présence municipales
 et associatives*

Lundi 20 décembre * Rencontre avec la Direction Départementale de la Poste. *J. Klem.*

Année 2005 :

Samedi 8 janvier * Soirée galette organisée par l'Association Chaussenacoise pour la Promotion de l'âne et du Poney.

Dimanche 9 janvier * Cérémonie des vœux de la municipalité.
 * Départ de Monsieur Noël DUMAS.



Dimanche 16 janvier * Accueil de Madame DOREMUS par le conseil municipal.
 Vendredi 21 janvier * Commission tourisme à Saint Martin Cantalès. *A. Chamelot.*
 Mercredi 26 janvier * Réunion de la Préfecture au GRETA à Mauriac. *I. Capel.*
 Dimanche 30 janvier * Cérémonie en l'honneur de l'installation de 3 jeunes agriculteurs.

*** Conseil Municipal.**

Vendredi 11 février * Commission de transfert des charges à Salers. *J. Klem.*
 Vendredi 18 février * Commission urbanisme environnement à Anglards de Salers.
 Samedi 12 février * Assemblée Générale du Comité des Fêtes.
 Jeudi 3 mars * Réunion syndicat des transports à Pleaux. *J.M. Delbos.*
 Mercredi 9 mars * Réunion préparatoire FEC à Ally. *J.M. Delbos.*
 Jeudi 10 mars * Commission économie à Saint Cernin.
 Vendredi 11 mars * Assemblée Générale du SIETOM à Drugeac. *A. Chamelot.*
 * Assemblée Générale du Crédit Agricole, du canton de Pleaux à Chaussenac.
J. Klem.

Samedi 12 mars * Manifestation, défense des services publics, à Aurillac. *J.Klem ; D. Degoul.*
 Samedi 19 mars * Cérémonies fin guerre d'Algérie. *J. Klem.*

*** Conseil Municipal.**

Dimanche 20 mars * Réunion EDF à Pleaux. *M. Lescure.*
 Mercredi 23 mars * Colloque « démographie » à Ydes. *J. Klem ; J.M. Delbos.*
 Jeudi 24 mars * Réunion « Sécheresse » à Salers. *J.M. Delbos.*
 Mercredi 30 mars * Commission économie à Ally.

Samedi 2 avril * Ouverture du Point Multi-Services, le P'tit Bonheur, locaux provisoires à la Salle des Fêtes.

Vendredi 8 avril * Commission Urbanisme à Anglards de Salers.

Lundi 11 avril * Commission Environnement à Pleaux.

Vendredi 15 avril * Conseil communautaire à Salers. *J. Klem ; A. Chamelot.*

*** Conseil Municipal.**

Samedi 16 avril * La Dériv'chaînes passe à Chaussenac.

Dimanche 24 avril * Assemblée générale des maires du Cantal à Ydes. *J. Klem.*

Samedi 30 avril * La Route du pain passe à Chaussenac.

Dimanche 8 mai

Jeudi 12 mai
Jeudi 26 mai
Dimanche 29 mai

- * Réunion d'information : Office de Tourisme à Salers.
- * Réunion du Syndicat d'électrification à Pleaux. **A. Picaronny.**
- * Référendum.

Résultat du scrutin du 29 mai 2005

Inscrits : 218

Votants : 156

Blancs ou nuls : 11

Exprimés : 145

NON : 97 soit 66,9 %

OUI : 48 soit 33,1 %

A noter le bon taux de participation par rapport aux élections précédentes.

(NB : résultats région Auvergne : 57,57 % : NON – 42,43 % : OUI

résultats département du Cantal : 52,56 % : NON – 47,44 % : OUI

résultats à Mauriac : 51 % NON

à Aurillac : 52 % NON

à Clermont : 53,3 % NON).

Vendredi 3 juin
Dimanche 5 juin
Samedi 11 juin
Lundi 13 juin
Vendredi 17 juin
Samedi 18 juin

- * Assemblée Générale de l'Union Sportive Chaussenacoise.
- * Assemblée Générale de l'A.C.C.A.
- * **Conseil Municipal.**
- * Réunion du chantier du Point Multi-Services.
- * Assemblée Générale de l'A.D.M.R. à Pleaux. **S. Capel.**
- * Assemblée Générale de A.I.C.A. de Pleaux à Chaussenac. **J. Klem.**
- * Voirie du Tilleul et nettoyage des abords des Pierres du Géant.



A noter la présence de Abel Picaronny, Jean-Marc Delbos, André Chamelot, Philippe Delfosse, Michel Lescure, Sylvie Capel à plusieurs réunions de commission de travail de la Communauté de Communes « Pays de Salers », du FEC, syndicat d'électrification et syndicat des transports.

• **Aménagement d'un local communal :**

La chaufferie de l'ancienne coopérative laitière (Pierre du Géant) abritait une cuve contenant 10000 litres de fuel, une chaudière et des canalisations en fer. Afin de transformer ce bâtiment en garage, pouvant être loué, tout ce matériel a du être enlevé après le dégazage et découpe de la cuve.

• **Plantations :**

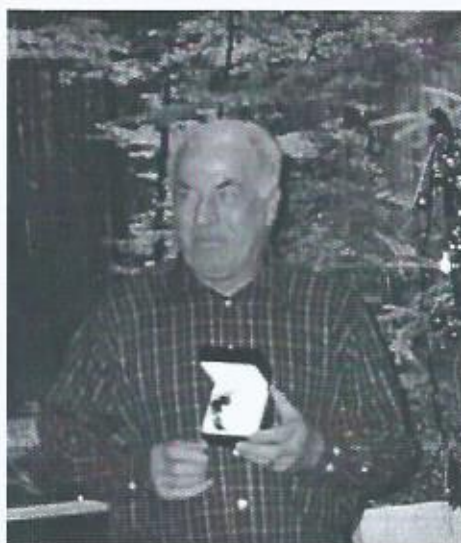
Comme tous les ans la commune a planté une cinquantaine d'arbres le long des voiries rurales (frênes, tilleuls, chênes, ...).



Départ de Noël DUMAS :

C'est dans le cadre des vœux 2005, que la municipalité a fêté le départ en retraite de Noël DUMAS. Noël a débuté sa carrière d'employé communal en 1980, titulaire en 1981, nommé agent d'entretien (6^{ième} échelon) en 1988, agent d'entretien qualifié (8^{ième} échelon) en 1991, ... Cela représente donc 24 années au service de la commune. Citons quelques mots évoqués à cette occasion par le Maire :

« Vous connaissez certainement plus que quiconque nos chemins, le bourg, nos hameaux, ... Vous avez vu vieillir plus d'un Chaussenacois, parfois même vous les avez accompagnés jusqu'à la sépulture. ... Vous avez vu évoluer notre commune. ... Peu à peu la commune s'est équipée d'un tracteur, d'une remorque, d'un camion, d'une débroussailleuse, d'une tondeuse, d'une épareuse, d'une lame à neige... et tout cela sous l'œil éclairé, l'esprit pratique et vigilant de notre premier adjoint. ... ».



Guy SEILLIER : notre nouvel employé municipal :

La commune a recruté Guy SEILLIER à compter du 15 octobre 2004 afin de succéder à Noël DUMAS. Beaucoup le connaissent déjà ou feront sa connaissance. Nous lui souhaitons la bienvenue.



Guy SEILLIER en compagnie de Marcel LUCAS.

- **Transport scolaire et transport à la demande :**

La participation communale pour l'année 2005 est de 1104,00 € pour le transport scolaire et de 667,44 € pour le transport à la demande. Le gestionnaire de ce service est le syndicat intercommunal pour la réorganisation et la gestion des transports collectifs dans le canton de Pleaux.

- **Le saviez-vous ? :**

La longueur de notre voirie communale.

Voirie revêtue (goudronnée) : 13 Km.

Voirie non goudronnée : 15,6 Km (principalement des chemins de remembrement).



- **Filière bois :**

La filière « bois » française en difficulté ! citons pour cela les propos récents de J.Cl. MONIN, président délégué de la fédération nationale des communes forestières : *« le bateau ivre de la filière bois française dérive, sur le plan économique paradoxalement. Avec un marché de la construction, notre principal débouché, qui se porte bien. Les prix baissent. Les invendus ont atteint un niveau historique. Les importations augmentent et « plombent » encore plus le deuxième déficit de la France ... »*

Il est bon de rappeler que la filière bois représente en France près de 500 000 emplois autant que le secteur automobile ! Agir pour la forêt, cela concerne 27 % du territoire français...

Les ventes de bois faites sur les communes en 2004 laissent apparaître une baisse unitaire moyen de 9 % avec une augmentation des volumes de 2 %. Par exemple, les sapins qui se vendaient 75 €/m³ en moyenne et sur pied à la fin des années 1960 ne valent plus qu'environ 35 €/m³. Seuls le chêne et le hêtre semblent résister à ce climat déprimé.

- **Association services aux personnes :**

8 Rue de la république 15200 MAURIAC,
tél. : 04-71-68-29-88 ; fax : 04-71-67-39-07 ;
email : emplois.familiaux@wanadoo.fr

Tâches ménagères ou familiales à votre domicile : ménage, repassage, courses, préparation des repas, garde d'enfants de plus de trois ans, soutien scolaire, jardinage, prestations hommes toutes mains ...

L'Association assure toute la fonction employeur, un seul contrat, un seul chèque en fin de mois, nous acceptons les titres emplois services. La moitié des sommes versées sont déductibles du net à payer de vos impôts sur le revenu, à concurrence de 12 000 € par an.

- Coût d'entretien de l'éclairage public (14 changements d'ampoules, 10 fusibles, ...) : 765,00 euro pour l'année 2004.

- **Consommation d'électricité en 2004 :**

Eclairage public, bâtiments : 57 200 KWH

Stations de pompage (eau + assainissement) : 16 800 KWH

Soit un coût de 5 841 € (environ 38 315 F.).



- **Site pour la Vie Autonome du Cantal :**

Le S.V.A. vous informe, assure une évaluation de vos besoins, aide au financement des solutions proposées ; si vous êtes une personne handicapée (dont le handicap a été reconnu avant 60 ans) que votre déficience soit motrice, visuelle, auditive ou autre. Contactez nous :

SVA- Mutualité Française Cantal

12 Place de la Paix

15 012 AURILLAC Cedex

Tél. : 04.71.46.24.46 ; Fax : 04.71.46.82.29 ; email : sva15@mutualite15.fr

- D'après une enquête réalisée par les services de l'État (protection des végétaux et agricoles) : la quantité de substances actives phytosanitaires utilisées, répandues en Auvergne, s'élève annuellement à 19240 Kg (12% dans le Cantal, 34% dans l'Allier, 24% dans la Haute-Loire, 30% dans le Puy de Dôme). On trouve 95% de ces substances dans les herbicides.

*_*****

- **Suite à la mobilisation de nombreux élus ruraux** un accord vient d'être signé entre le président de l'Association des Maires de France et le président du groupe « La Poste ». Cet accord prévoit un meilleur engagement financier de la Poste pour aider les communes à maintenir leur agence postale et cela selon une convention signée pour 5 ans.

La commune de Chaussenac vient de s'engager à signer une telle convention. Nous ne le rappellerons jamais assez, que la vie de notre agence postale dépend de tous (compte CCP, achat timbres, ...).

NDRL : Madame MAIMPONTE devrait rejoindre prochainement un autre poste à Saint Martin Valmeroux. Son remplacement devrait être assuré par Véronique LESCURE.

- **Musée de Mauriac :**

Le musée de Mauriac accueille une vingt et unième exposition cette année, les objets exposés vont du néolithique au XX^{ème} siècle ; ils sont de provenance lointaine ou locale : statuettes égyptiennes ou grecques, tablettes mésopotamiennes ; l'art populaire auvergnat, celui de la France et des DOM-TOM sont représentés. La présentation a été renouvelée. Certaines œuvres sont exceptionnelles par leurs qualités esthétiques : buste de Néfertari, tête de Bacchus en cire, canette et pichet de la Renaissance, ... Enfin certains objets ont un intérêt historique : rasoir de l'Empereur, création satirique représentant Mata-Hari, travaux de bagnards...

Le Musée est ouvert tous les jours de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Fermé le dimanche matin. Fermeture hebdomadaire le mardi en juin et septembre.

Rue Emile Delalo 15200 MAURIAC - Tél. : 04.71.68.07.24.

Déchets, épaves et ordures à l'échelle communale et intercommunale

- Comme vous le savez, l'organisation de la collecte des ordures ménagères relève de la responsabilité de la Communauté de Communes. Des containers ont été répartis le mieux possible dans le bourg et les villages ; le nombre correspond au nombre d'habitants.
- Notre commune a participé à l'opération « cantal sans ferraille » organisé à l'échelle départementale par l'Association EMMAÛS (collecte d'épaves et de gros encombrants métalliques).
- La Communauté de Communes (commission « environnement ») s'est saisie du problème de la collecte et du recyclage des plastiques agricoles dont l'élimination pose problème.
- Le syndicat de stockage et de traitement des ordures ménagères a tenu son assemblée générale le 11 mars dernier à Drugeac. Parmi les décisions on peut évoquer :
 - aménagement de deux casiers pour stocker les ordures (capacité 70000 m3) ainsi qu'un nouveau quai de déchargement. La durée d'enfouissement est estimée à 8 ou 10 ans.
 - poursuite du contrat avec Argentat concernant la récupération du « tri sélectif ».
- Le tri sélectif a permis de réduire le tonnage d'ordures collectées passant de 6441 tonnes en 2003 à 5790 tonnes en 2004 (soit moins 10%). Dans notre commune la baisse a été de 19% démontrant que des efforts ont été faits par de nombreux habitants pour trier. Le tarif à la tonne passe de 40 € à 45 € en 2005 (les charges restent les mêmes alors que le tonnage facturable est en baisse).
- Enfin le barème de redevance d'enlèvement des ordures ménagères s'établit comme suit (arrêté par la Communauté de Communes). Le montant est à régler à la Trésorerie de Saint Martin Valmeroux) :

▪ Catégorie 1 : une personne dans le foyer :	50,00 €
▪ Catégorie 2 : deux personnes et plus dans le foyer :	83,00 €
▪ Catégorie 3 : résidences secondaires et gîtes ruraux :	83,00 €
▪ Catégorie 4 : professions libérales et artisans :	60,00 €
▪ Catégorie 5 : commerçants « ruraux » :	60,00 € (en supplément de la redevance au titre de l'habitation principale)
▪ Catégorie 19 : mairie	80,00 €

Organiser le tourisme à l'échelle intercommunale

Le tourisme est l'une des compétences de la Communauté de communes du Pays de Salers. La réflexion et les objectifs doivent être fixés à partir des propositions d'une commission « Tourisme » animée par Pierre CHAMPAGNAC (maire de Fontanges) et par Jacques LATOURNERIE (maire de Tournemire). L'une des premières décisions a été de regrouper les offices de tourisme de Salers, Pleaux, Tournemire et Saint Martin Valmeroux au sein d'un office de tourisme communautaire (ayant un statut d'EPIC) ; chacun d'eux devenant des bureaux d'information. L'office communautaire s'est fixé quatre missions : accueillir le public, participer à des actions de promotion, mener des actions de communication (brochures, ...), apporter un soutien logistique aux associations et prestataires touristiques. La tâche est ambitieuse mais mérite enfin d'être concrétisée depuis que l'on « bavarde » sur le développement touristique de l'Auvergne....

* à noter que la taxe de séjour payée par les touristes de passage sur le Pays de Salers est perçue par les hébergeurs (propriétaires de gîtes, meublés, hôtels ...) qui la versent ensuite à la Communauté de communes.

(formulaire à compléter et à renvoyer à : Communauté de Communes « Pays de Salers » BP 9 Rue du Couvent 15140 SALERS, fax : 04-71-40-74-92)

Exemple de tarif : meublés, gîtes : 2 étoiles : 0,75 € par pers./nuitée ; 1 étoile : 0,50 € par pers./nuitée.

Tarifs 2005 :

Facturation de l'eau du réseau communal :

- Location du compteur : **Forfait de 1,80 € par mois.**
- Consommation de 1 à 20 m³ : **1,96 € le m³,**
- Consommation de 21 à 50 m³ : **1,08 € le m³,**
- Consommation de 51 à 100 m³ : **0,37 € le m³,**
- Consommation de plus de 100 m³ : **0,30 € le m³.**

Redevance assainissement :

- De 1 à 100 m³ : **0,38 € par m³,**
- Au delà de 100 m³ : **0,20 € par m³.**

Remplacement des compteurs d'eau détériorés :

62 € (soixante deux euros).

Prix de vente des concessions dans le cimetière communal :

- Concession 1 place (2 m²) : **57 € (cinquante sept euros),**
- Concession 2 places (4 m²) : **108 € (cent huit euros).**

Encasement des photocopies :

- Particuliers : **0,15 € la photocopie,**
- Associations communales : **0,04 € la photocopie.**

Location de la Salle des Fêtes :

Location + équipement (vaisselle, couverts, plats, réfrigérateurs, gazinière, ...)

- Privés, habitants payant des impôts locaux à Chaussenac : **62 € (sans chauffage),
78 € (avec chauffage).**
- Habitants des communes extérieures : **80 € (sans chauffage),
95 € (avec chauffage).**

(Réservation auprès de la mairie)

Impôt locaux 2005 :

Le conseil municipal a décidé d'augmenter les taux de 1,5%, se situant donc en dessous de l'inflation. De son côté les services fiscaux ont augmenté les bases imposables de 1%. Le produit des impôts locaux s'élève en 2005 à 45 638 €, répartis comme suit :

	bases	taux	produits
Taxe d'habitation	178 100	7,68	13 678 €
Foncier bâti	117 800	11,52	13 570 €
Foncier non bâti	29 600	62,13	18 390 €
		Total du produit :	45 638 €

NB : la taxe professionnelle est dorénavant perçue par la Communauté de Communes.

Subventions 2005 : pour un montant total de 7690 €.

Liste des diverses associations ayant reçues une subvention communale cette année :

Chaussenac : ACCA, ACPG, Club Rencontre, Ass. Âne et Poney, Ass. Diocésaine, Comité des Fêtes, Ass. Patrimoine, Comice Agricole, Union Sportive Chaussenacoise ; Pleaux : ADMR, AFN, Ass. Sportive Collège, Art et Artisanat, Collège R. Cortat, Comice Agricole, Dériv'chaines, Donneurs de sang, Ecole St Joseph, Éleveurs Chevaux lourds, Éleveurs multi-races, Entente La Maronne ; Mauriac : ADAPEI, Ass. Intermédiaire, Ass. Services aux personnes, Lycée Marmontel, Lycée Technique, GVA Mauriac Pleaux Salers, Secours Populaire, Société de Pêche ; Ally : Amicale pompiers, Ass. Diocésaine, Ass. Parents d'élèves ; Chantier de jeunes, Concours spécial « Race Salers », Institut Études Occitanes Aurillac, Journée de la Salers, MNT du Cantal, Paralysés de France, Amis de la lecture

Forum démographie et emploi

Données statistiques sur l'arrondissement

Jeudi 24 mars, à l'initiative du Préfet du Cantal, un forum était organisé à l'échelle de l'arrondissement de Mauriac, pour présenter les conclusions des dernières données statistiques qui viennent d'être établies sur ce territoire par l'INSEE. La situation démographique s'aggrave.

Les données intermédiaires du recensement de 2004 indiquent que Chaussenac atteint 246 habitants en 2004 contre 232 en 1999 soit une hausse de 6,03%.

Par contre dans certains secteurs les baisses considérables avec des taux élevés comme à Saint Vincent de Salers qui n'a plus que 90 habitants contre 108 en 1999 soit -16,67%. La commune du Claux qui voit sa population tomber de 260 en 1999 à 224 en 2004 soit une chute de -13,85%.

Le chef-lieu d'arrondissement est lui également affecté d'une baisse -1,39%. La population de Mauriac passe de 3963 personnes au lieu de 4019 en 1999.

Une population active en diminution constante (1,5% par an).

Celle-ci s'élevait à 13300 personnes en 1999, elle devrait tomber à 12500 en 2006 puis à 10400 en 2015 ; soit une chute de 21,8% entre 1999 et 2015.

En guise de conclusion le Préfet du Cantal proposait la mise en place d'un observatoire de la démographie et de l'emploi sur le Pays du Haut-Cantal-Dordogne. Ce qui laissa les élus et autres participants à ce Forum, quelque peu perplexe... et peu convaincus que le remède soit suffisant...

Treize communes du territoire du « Pays de Salers » seront concernées par l'ADSL.

Le Conseil Général a fixé au rang de ses priorités le développement des nouvelles technologies, souhaitant accélérer ainsi la réduction de la « fracture numérique » qui pénalise encore les zones rurales.

Notre commune n'a pas été retenue dans cette première phase de déploiement.

Liste des communes :

- Mars 2005 : Saint Projet de Salers, Saint Martin Valmeroux, Saint Cirgues de Malbert ;
- Avril 2005 : Fontanges, Le Fau, Salers, Saint Bonnet de Salers, Saint Paul de Salers ;
- Mai 2005 : Saint Cernin, Girgols, Tournemire ;
- 2^{ème} semestre 2005 : Barriac les Bosquets, Pleaux.



Le P'tit Bonheur



Un grand jour pour notre commune : **le 2 avril 2005** : ouverture de l'épicerie, bar, café : **P'tit Bonheur**, installé provisoirement dans une partie de la Salle des Fêtes. Nous souhaitons bienvenue et réussite à madame Sonia DOREMUS (gérante) ainsi qu'à Bernard FORGERON son compagnon et à leurs deux filles (Sandra et Celia). Le local définitif est en cours d'aménagement dans l'ancienne maison de monsieur et madame JUILLARD, acquise par la municipalité.

Rappelons pêle-mêle, ce que l'on peut trouver au P'tit Bonheur : Fruits et légumes, plats cuisinés, charcuterie, boucherie libre service, fromage, œufs frais, crèmerie, surgelés, épicerie sèche et hygiène, journaux, presse, pains, dépôt de gaz, tabac, snack, repas sur réservation, bar, glace, recharge Orange et Bouygues, cartes postales, ...

- A venir : location DVD, soirée à thèmes, photocopie, accès internet.
- Livraisons à domicile : téléphoner au 04-71-69-05-38.



Dérou'chaines

La deuxième édition de cette manifestation organisée par une équipe de bénévoles de pleaudiens « déchainés » avait agrandi les circuits de VTT proposés à des centaines de vététistes venus du Cantal, d'Auvergne et toute la France. L'un des circuits passait par Cussac, Ostenac et Contres.

Chaussezac a contribué à l'organisation grâce à 14 bénévoles du Comité des Fêtes et autres. Abel PICARONNY avait aussi allumé son four banal pour l'occasion. Le déluge de pluie n'a pas découragé toutes ces bonnes volontés.

Rendez-vous l'année prochaine.

La Route du Pain fait son étape à Chaussenac :

Organisée par la fédération des Boulangers et Boulangers-Pâtisseries du Cantal, cette manifestation en est à sa 10^{ème} édition. Un des trois circuits proposé aux amateurs de voitures anciennes est passé par Chaussenac, grâce à l'initiative et au concours de Jean-Pierre TERRAIL (boulangier d'Ally) et de Sonia DOREMUS. La participation était importante. La municipalité a fait en sorte que l'accueil soit le plus chaleureux possible. Un souvenir a été remis par le Maire à monsieur Christian VABRET, président de la Chambre Régionale des Métiers, qui nous avait fait l'honneur de s'arrêter au P'tit Bonheur, Point Multi-Services.



* * * * *

Souhaitons la bienvenue aux jeunes de « Jeunesse et Reconstruction » et aux scouts qui vont séjourner sur notre commune en juillet ou août :

* les scouts originaires de Montpellier et de Fontainbleau camperont près du stade et au Puy de Vidal

* Jeunesse et Reconstruction installeront des bancs, une aire de pique-nique et un sentier botanique au Moulin d'Ostenac.

Photo souvenir du chantier 2004



Patrimoine – Histoire locale

Lorsque Rosa et Auguste BONHEUR, peintres célèbres du XIX^{ème} siècle, découvrirent notre pays de Mauriac et de Xaintrie.



En 1846, Rosa Bonheur découvre le Cantal : « Elle atteint Mauriac le 3 septembre, venant de Clermont, et accompagnée de la seconde épouse de son père originaire de Mauriac comme toute sa famille (famille PICARD).

Rosa écrit : « Le travail sans relâche que je menais en l'été de 1846 m'avait beaucoup fatiguée ; je me sentais un grand besoin de repos, tout au moins de changement d'air ; sur les instances des parents de ma belle-mère, qui habitaient l'Auvergne, je m'étais décidée à me rendre auprès d'eux, mais je n'entendais pas qu'un séjour de quelques mois en province, fût-il forcé, dû être tout à fait sans profit pour mon art.

Dans les derniers jours de 1846, je partis donc par la diligence du Grand Bureau – car il n'y avait pas encore de chemin de fer. C'était une de ces lourdes machines à cinq chevaux qui mettaient alors Paris en communication avec toutes les parties du royaume. Ma belle-mère faisait le voyage avec moi. Ah ! nous n'allions pas tout à fait aussi vite que dans les trains rapides d'aujourd'hui. Les chevaux trottaient quand la route était plane, mais si elle venait à monter quelque peu, l'on allait au pas. Je vous laisse à penser si, dans les contrées montagneuses que nous traversions, l'occasion pour les chevaux d'aller au pas était fréquente. Et les voyageurs de descendre pour se dégourdir les jambes. J'étais généralement perchée à l'impériale ; mais il ne me déplaisait pas non plus d'aller devant les chevaux, au long des côtes. Ces pays sont admirables. J'eus le temps de les bien voir, durant les huit jours juste que dura le voyage de Paris à Clermont. Pour se rendre à Mauriac, où habitaient les parents de ma belle-mère, il fallait encore un jour et demi. Voici une lettre écrite de là-bas, et que je garde précieusement. Je l'adressais à Mme et M. Micas :

« Mauriac, vendredi matin 6 septembre 1846. Mes chers amis, je suis ici depuis mardi, neuf heures du soir. Pardonnez-moi d'avoir tardé à vous donner de mes nouvelles comme je vous l'avais promis ; mais si vous saviez tout ce que j'ai éprouvé en voyant ce bon pays où l'on est si hospitalier, où l'on m'a tant fêtée que je n'ai pas encore eu un moment de liberté ! Figurez-vous qu'ici, comme dans tous les pays de montagne, pour vous faire honneur, on ne trouve pas de meilleure manière que de vous servir à manger et à boire, comme nos premiers pères...

... c'est un pays qu'il vous faudrait voir, [pour] prendre des truites pendant que je prendrais les magnifiques vues, les belles cascades qui roulent sur la pierre ; l'eau est comme le cristal : c'est sauvage et beau, mille fois beau. Hier j'ai été au pont d'Auze perchée sur un char rustique traîné par des bœufs. »

Suivaient ces lignes à l'adresse de Nathalie (son amie) :

« Ma chère amie, tu vois que les distractions ne sont pas ce qui manque, c'est si beau, par ici, que mon esprit n'est qu'à admirer et à imiter ; chose bien difficile : l'imitation est si froide pour rendre ce qui est... Enfin, je ferai de mon mieux. ...

J'ai travaillé énormément pendant quelques semaines de ce voyage de fin d'été. Lorsqu'il me fallut rentrer à Paris, mes albums et mes cartons étaient bourrés de croquis et d'études faits d'après les sites pittoresques de cette contrée, ses habitants et les animaux que j'y avais rencontrés. Les quatre tableaux que j'envoyés au Salon de 1847 ont été en partie composés d'après ces études. »

Source : ouvrage de Pierre Miquel - Le Paysage Français - 1985 - Tome IV.

Routes et chemins d'autrefois. Source G.R.H.A.V.S.

Selon la loi du 20 août 1881 vu l'article 8 pour le département du Cantal ⁽¹⁾ un règlement des chemins ruraux est établi par le préfet du Cantal, Albert André, le 1 mai 1886.

« Un plan doit être dressé utilisant différentes couleurs pour les routes nationales et départementales, les chemins vicinaux ordinaires et les chemins ruraux. Les travaux des chemins ruraux sont effectués sous la surveillance du maire.

Des journées de prestations votées en faveur des chemins ruraux reconnus seront soumises aux contribuables. Ces travaux de prestations seront exécutés du 1 mars au 15 novembre. La durée du travail des prestataires, des bêtes de somme et de trait est fixée au minimum de dix heures par jour. »

« Chaque prestataire devra porter sur l'atelier les outils... conduire les bêtes de somme et les bêtes de traits qui seront garnies de leurs harnais ; les voitures seront attelées et accompagnées d'un conducteur ».

« Le maire adressera à chaque contribuable soumis aux prestations, en tâches, un bulletin de réquisition indiquant les travaux à effectuer ou les matériaux à fournir... »

Les travaux, le lieu, le délai seront indiqués par le maire.

Des « travaux à prix d'argent » pourront être évalués, traités de gré à gré, par adjudication... aux conditions imposées aux entrepreneurs de travaux de chemins vicinaux.

Le rechargement de la chaussée (remblaiement des ornières et nids de poules) se faisait avec les matériaux pris au plus près ; parfois il fallait fournir de la « pierre cassée », c'est à l'aide d'une massette manchée ; d'une branche de houx, qui par sa souplesse, évitait les contrecoups dans le poignet. Les pierres devaient être calibrées, c'est à l'œil que le casseur de pierre évaluait le calibre demandé.



Les prestations étaient le moyen dans chaque commune d'avoir des chemins praticables, c'était aussi une façon de responsabiliser chacun dans les villages.

En cours d'année hors période des prestations, il n'était pas rare de voir un paysan couper les branches encombrantes, de relever une pierre tombée d'un mur, de faire une saignée dans la chaussée pour renvoyer l'eau dans les fossés lors des orages... C'était lui qui circulait sur ces chemins et ce serait à lui de le remettre en état.

⁽¹⁾ *Dépt. du Cantal règlement général sur les chemins ruraux. Aurillac Imp. Pinard 1886.*

Installation de trois jeunes agriculteurs :

La municipalité s'en réjouit : on constate avec regret que trop souvent les exploitations agricoles libérées par les retraités servent à l'agrandissement de voisins, voire même à l'agrandissement d'exploitation dont le siège est hors de la commune.

Il était donc important de se réjouir de l'installation de Bertrand COURCHARIERE en 2002, de



Laurent DAYRAL et Sébastien LAC à compter du 1^{er} janvier 2005. Orientés vers la production bovine, deux d'entre eux sont en GAEC avec leur mère. On leur souhaite le plus grand succès et encouragements dans leur installation. Nous souhaitons aussi une retraite méritée à M. et Mme Michel BOUYGES et à René ORLIAGUET qui ont facilité ces installations, ainsi que M. LASFARGUES, propriétaire d'une partie du foncier concerné. Une cérémonie a été organisée à cette occasion par la municipalité le 30 janvier dernier.

Félicitations à Joseph LAYGUES :

Il s'est vu attribuer la médaille de bronze « jeunesse et sport » (récompensant son action bénévole au sein de la discipline football). Pendant plusieurs années, il a accepté d'être arbitre pour notre club de l'Union Sportive Chaussenacoise.

Félicitations à Paul DELBOS :

Il a reçu le mérite agricole, récompensant notamment son engagement mutualiste au sein du Crédit Agricole.

* * * * *

Art et Artisanat



Des ateliers de Patchwork sur carton mousse et de peinture sur verre ont été proposés dans la commune de Chaussenac par l'Association de Pleaux.

Ces ateliers se sont déroulés de février à juin à raison d'une séance par mois.

Afin d'organiser la reprise prévue courant septembre, une **réunion** aura lieu le **lundi 29 août à 14 heures 30 à la Salle des Fêtes.**

Toutes les personnes intéressées ne pouvant être disponibles ce jour là, peuvent contacter Mireille LESCURE au 04-71-69-02-57.

Nous remercions tous les participants, car c'est grâce à votre soutien et à votre fidélité que nous pouvons assurer la réalisation et le bon fonctionnement des ateliers.

Bon été à tous.

La vie des Associations

Association du Patrimoine de Chaussenac

Le bureau s'est réuni le 5 mai dernier. Ce fut l'occasion de faire le point sur les activités et sur les projets de l'association :

- organisation de la soirée théâtre du 25 juin,
- contact avec des restaurateurs d'art pour le « Christ » en bois polychrome du XVII^{ième} ou XVIII^{ième} siècle,
- poursuite de recherches et documentations sur Rosa BONHEUR par Monsieur IVANOFF,
- recueil de témoignages sur l'histoire locale auprès d'anciens,
- relance du projet d'édition des cartes postales : demande d'un nouveau devis.

Il fut également évoqué la restauration des retables des chapelles dont le coût semble, hélas, trop prohibitif.

La date de l'**assemblée générale** a été fixée au **13 août prochain à 10 heures**.

Enfin n'oubliez pas de verser votre cotisation annuelle (au minimum : 16 euros).

Loisirs créatifs, Atelier patchwork

L'atelier a commencé début mai, l'ambiance y est amicale et très chaleureuse. La grande motivation des participantes rend les progrès rapides et très gratifiants pour l'initiatrice.

Les séances ont lieu tous les lundis après-midi.

Chaque participante crée son propre ouvrage : certaines font du patchwork, de l'appliqué, d'autres du tricot ou de la broderie, point compté (point de croix)...

L'atelier est ouvert à toutes celles qui ont un désir créatif quel qu'il soit dans le domaine des **arts du fil** : perles, crochet, etc. Si vous souhaitez des renseignements vous pouvez contacter Claire FUMANAL à Contres au : 04-71-69-03-04.



Comice Agricole

Samedi 23 juillet 2005 :

FÊTE DU PAIN

à partir de 11 heures : vente de pains, pâtisseries...

à partir de 19 heures : **Génisse à la broche avec Aligot**

Repas + pâtisserie et entrée du bal : 13 €, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Entrée du bal : 5 €.

Bal avec André COUTISSON.

Association Communale de Chasse Agrée



L'A.C.C.A. s'est réunie pour son assemblée générale le 5 juin 2005.

20 chasseurs avaient pris la carte de sociétaire pour la saison 2004-2005, bilan excellent pour le lièvre, 1 sanglier et 14 chevreuils au tableau de chasse. 6 couples de lièvres ont été lâchés en décembre dernier ainsi que des faisans et des perdreaux. Les nouveaux statuts et la nouvelle réglementation intérieure ont été adoptés.

Ouverture générale 2005-2006 : 11 septembre 2005 à 7 heures (clôture le 28 février 2006).

Le nouveau bureau de la société se compose de la manière suivante :

Président : COURCHARIERE Gérard,

Vice-Président : LAYGUE Michel,

Secrétaire : LESCURE Gilbert,

Trésorier : GASPAROUX Hervé.

Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre CHAUSSENAC-BRAGEAC

Nous avons participé nombreux aux cérémonies du 19 mars (anciens d'Algérie) et à la commémoration du 8 Mai 1945. Rendez-vous le 11 Novembre prochain (cérémonie et repas).



Les Chiens d'Arrière des « Pierres du Géant »

Dimanche 24 juillet 2005
FIELD TRIAL D'INITIATION
(ouvert à tous)

sur perdreaux gris - non tirés

Classements séparés : Anglais / Continentaux

Riche en dotation répartie entre tous les participants.

Accueil amical garanti !

Renseignements : Bernard ESPINOUSE
15700 CHAUSSENAC ☎ : 04.71.69.03.78.



Union Sportive Chaussenacoise



Durant cette trêve des confiseurs, joueurs et dirigeants ont gardé plus longtemps que prévu le cantou. L'hiver rigoureux a rendu pendant plusieurs dimanches les terrains impraticables. Les gelées sévères et la neige étaient au rendez-vous pour ce début d'année 2005.

Il ne serait même pas venu à l'idée au goret sauvage de « mouddiller » une seule « glibe » du stade de la Croix du Buis. Ainsi tout le monde a pu se ressourcer moralement et physiquement afin d'oublier ce début de saison en demi-teinte.

Après cette longue interruption, la cadence des matchs a été soutenue, calendrier oblige.

Avec beaucoup de sérieux, les chaussenacois ont réalisé une très bonne 2^{ème} partie de championnat et terminent donc troisième de leur poule de 2^{ème} division.

Les rouge et bleu ont aussi obtenu de très bons résultats en Coupe Combourieu et se sont logiquement inclinés en quart de finale, face à Jussac.

Le bilan sportif est très satisfaisant et il est regrettable que les incompatibilités d'humeur de certains soient venues ternir l'ambiance au sein du club.

Il serait donc souhaitable que chacun prenne conscience que le foot à ce niveau, doit rester une distraction entre copains. Et c'est seulement en raisonnant de cette façon que nous pourrions conserver nos petits clubs qui animent nos villages. Mais pour cela il faut que les joueurs et dirigeants aient cette même envie.

Cependant il faut rester optimiste, la cabane n'est pas encore tombée sur le chicn et nous ferons tout pour que cette magnifique association qu'est l'USC continue à exister.

En ce qui concerne les manifestations, le quine et le passage des calendriers ont connu leur succès habituel. Au nom de l'USC, je remercie la population chaussenacoise et tous les commerçants des environs qui nous soutiennent et font preuve de beaucoup de générosité.

Suite à l'assemblée générale qui s'est déroulée le vendredi 3 juin, vous trouverez ci-dessous la composition du bureau et des équipes techniques.

Nous vous donnons rendez-vous le 2 juillet pour la Fête du Foot.

Le Président,
C. LESCURE

Composition du bureau

Président d'honneur : Jacques KLEM

Président : Christian LESCURE

Vices-Présidents : Christophe CHARLES, Bernard DUFAYET

Secrétaire : Michel LESCURE

Secrétaire adjoint : Sylvie CAPEL

Trésorier : André CHAMELOT

Trésorier adjoint : Albert LAVERGNE

Membre du bureau : André BROUSSE, David DUMAS, Christophe LAYAC, Serge BLANCHER, Vincent BOUYGE, Serge LAVERGNE, Serge VANTAL, Nadia BORNE, Viviane CHARLES, Jérôme LAJARRIGE, Christophe NEIGE.

Composition des équipes techniques :

Entraînements : Christophe BORNE suppléant : Stéphane CAPEL

Formation des équipes : Stéphane CAPEL, Vincent BOUYGES

Ballons : Bernard DUFAYET

Maillots : David DUMAS

Traçage terrain : Christophe LAYAC

Buvette : Nadia BORNE, Viviane CHARLES

Entrée stade : Serge BLANCHER, Serge VANTAL, André BROUSSE, David DUMAS

Pharmacie : Vincent BOUYGE, Jérôme LAJARRIGE

Photo souvenir : USC 1981 – Vainqueur de la Coupe Combourieu



Debout de gauche à droite : André BROUSSE - Jean-Louis LESCURE - Michel REY - Guy TESTE - Serge CHEYROUSSE - Gilbert BRAJOU - Jean-Lou BRAJOU

Accroupis de gauche à droite : Jean-Pierre DELMAS - Maurice BONNAL - Yves GOUTAL - Serge LAVERGNE - Michel GAYOU - Régis DELBOS.

* * * * *

Enfin à noter : que la municipalité a inscrit au budget investissement 2005, l'installation de 4 poteaux pour éclairer le terrain. Les entraînements du vendredi soir se feront ainsi dans de meilleures conditions.

Comité des Fêtes

Mais oui, cette année nous aurons une Fête Patronale, même si nous devons partager les locaux avec « Le P'tit Bonheur » (espérons que cela nous portera chance ...)

Alors le programme :

Samedi 6 août 2005 :

De 10 à 18 heures : **Exposition Artisanale** (vente).

De 16 à 18 heures : **Jeux pour enfants.**

20 heures 30 : **Repas**

Entrée + confit de canard + lingot + fromage + dessert.

Tarif : repas + bal : adultes 12 euro, enfant moins de 12 ans : 5 euro.

Sur inscription avant le 3 août, Cécile Coiffure : 04-71-69-06-88, Le P'tit Bonheur : 04-71-69-05-38.

22 heures : **Bal avec « Crépuscule »** : variétés



Dimanche 7 août 2005 :

9 heures 45 : **Messe solennelle** ;

10 heures 45 : **Dépôt de gerbe** aux monuments aux morts puis verre de l'amitié servi chez Sonia Dorémus.

16 à 18 heures : « **Un piano, une voix** » : deux dames viendront nous distraire avec leurs chansons (de différents artistes) et un piano.



21 heures : **Retraite aux flambeaux** pour se diriger au stade afin de découvrir un **feu d'artifice**.

Au retour, nous nous distrairons avec une bataille de confettis.

22 heures : **Bal musette** avec « **Les Nostalgiques** »

Lundi 8 août :

A partir de 14 heures : **Concours de pétanques** en doublettes.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes espère que vous viendrez nombreux.

Notre village doit continuer à vivre et c'est en maintenant la Fête Patronale que l'on y parviendra.

La secrétaire.

Association Chaussenacoise pour la Promotion de l'Âne et du Poney

Durant tous l'été : Loterie sous forme de grille : 2 € la case.
(6 lots gagnants par grille), jusqu'au 27 août.

**Lots : Âne - Poney – Agneau – Oie - Pigeons – Tourterelles – Bouteilles - Cafetière –
Nombreux lots de valeurs**

Tous les mardis et jeudis, **juillet et août** :
Promenades en calèche,
durée 2 heures, départ sur la place à 17 heures, tarifs 5 €.
Inscriptions au 06.70.10.96.19.



SAMEDI 9 JUILLET 2005,
un concours d'Ânes et de Poneys
de 9 h à 15 h, au stade

L'association organise également le :
SAMEDI 27 AOÛT 2005
de 10 h à 17 h, au stade
une exposition d'Ânes et de Poneys
Tirage de la loterie à 17 heures.



Club Rencontre

C'est le mardi 3 mai, qu'a eu lieu notre assemblée générale. Le compte rendu financier laisse apparaître un bilan stable et satisfaisant, quand au bureau il reste inchangé. La vente des cartes a débuté et nous comptons l'arrivée de deux nouveaux adhérents : monsieur et madame BOUYGE, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Si vous aimez les sorties en groupe, partager un bon repas, échanger des idées, évoquer des souvenirs alors venez nous rejoindre, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Nous vous donnons rendez-vous le 14 août 2005 pour la Kermesse. « Il va falloir retrousser les manches ! ».

Le Club remercie madame Raymonde DARNIS pour le don effectué lors du décès de son mari, ainsi que monsieur et madame VOVIAUX à l'occasion de leur mariage.

La secrétaire
N. DAVID

Bibliothèque

Le succès rencontré auprès de nombreux adhérents et le soutien de la municipalité constituent un véritable encouragement pour cette petite structure. Grâce aux nombreuses cotisations, nous allons pouvoir non seulement multiplier nos achats mais aussi les étaler sur l'année en cours. Nous avons d'ailleurs commencé dès le mois de janvier avec les ouvrages :

- « Suite Française » de Irène Némirovsky (Prix Renaudot 2004),
- « Le soleil des Scorta » de Laurent Gaude (Prix Goncourt),
- « Le valet de peinture » de Jean Baltassat,
- « Le moine qui vendit sa ferrari » de Robin S. Sharma,
- « Porte de la paix céleste » de Sa Shan,
- « Le fils du dieu de l'orage » de Arto Paasilina,
- « Les jours fragiles » de Philippe Besson,
- « Si loin de l'Euphrate » de Hassan Massoudy,
- « La vallée des illusions » de Louis-Olivier Vitté.

Pour nous encourager la librairie Point Virgule d'Aurillac nous a offert les titres suivants :

- « La grande île » de Christian Signol,
- « Du hérisson » de Eric Chevillard,
- « Mon père » de Eliette Abécassis,
- « Une vieille querelle » de Stephen Carrière,
- « Stupeur et tremblements » de Amélie Nothomb.

Il y a quelques jours, nous repartions faire l'acquisition d'autres livres, ainsi vous allez pouvoir découvrir :

- « Marie des intrigues » de Juliette Benzoni,
- « Une enfance marocaine » de Anne Bragance,
- « Le Zahir » de Paulo Coelho,
- « Tango Massaï » de Maxence Ferminé,
- « Moi Bouddha » de José Frêches,
- « Un soir au club » de Christian Gailly,
- « La mort du roi Tsongor » de Laurent Gaudé,
- « Sarah » de Marek Halter,
- « Tsippora » de Marek Halter,
- « Lilah » de Marek Halter,
- « Lire Lolita à Téhéran » de Azar Nafisi,
- « La salamandre » de Jean-Christophe Ruffin,
- « Funérailles célestes » de Xinran.

Les prochains achats se feront quant à eux à la rentrée.

Toujours dans le registre des dépenses, la bibliothèque vient de s'abonner (pour 5,50 €) au bulletin d'informations culturelles « Entre Autres » que vous pourrez consulter gratuitement (une simple visite à la bibliothèque, nul n'est besoin d'être adhérent) afin de connaître la plupart des manifestations ayant lieu sur le territoire qui va de Meymac à Saint Flour et de la Bourboule à Saint Martin Valmeroux.

Pour ce qui concerne nos activités durant les mois écoulés,

-

- les changements de dépôts ont eu lieu le :
 - o 19 janvier : CD audio
 - o 20 janvier : livres
 - o 8 mars : jeux
 - o 18 mars : K7 vidéo, DVD
 - o 12 mai : livres
 - o 18 mai : CD audio
 - o 16 juin : jeux
 - o 17 juin : K7 vidéo, DVD

- les statistiques sont les suivantes :
 - o livres : 401 (du 28.09.04 au 20.01.05)
 - o CD audio : 153 (du 22.09.04 au 19.01.05)
 - o K7 vidéo, DVD : 155 (du 25.11.04 au 18.03.05)
 - o Jeux : 57 (du 19.11.04 au 10.02.05)

- à noter cette fois une seule occasion de nous retrouver autour d'une table ronde (gageons qu'un regain d'intérêt de la population pour ce genre de manifestation, remotive nos troupes)
 - o le samedi 19 mars à 15 h 30 a eu lieu une présentation, débat sur la constitution européenne (12 personnes présentes).

Bilan toujours satisfaisant quant au nombre d'adhérents qui ne cesse de croître, depuis le mois de décembre nous comptons : 57 adultes (+4), 7 adolescents (+ 3) et 19 enfants (+ 2). Notre plus jeune adhérent a 2 ans ½ et la plus âgée ne compte pas moins de 93 printemps. Alors, vous aussi venez nous rejoindre, vous trouverez sûrement matière à vous distraire. Lecteurs ou non, vous serez les bienvenus.

Information : durant les mois de juillet et d'août la bibliothèque sera ouverte seulement le lundi de 15 h 00 à 18 h 00.

En septembre, nous reprendrons nos jours et heures de permanences habituels, puisque cela semble convenir à tout le monde.



Vous trouverez des revues intéressantes éditées par le groupe de recherches historiques et archéologiques de la Vallée de la Sumène (G.R.H.A.V.S.) :

- meunerie dans le passé : inventaire des meules gallo-romaines et médiévales découvertes dans le nord-ouest du Cantal
- routes et chemins d'autrefois
- bêtes de trait et de somme
- la chapelle du ROC VIGNONNET
- bâtir à l'époque médiévale
- Pradaget au XIX^{ème} siècle

Aménagement du territoire

Le 1^{er} octobre 2004 avait lieu le lancement des Assises Territoriales d'Auvergne, le 5 février 2005 la restitution. Cinq mois de mobilisation, d'écoute, d'investissement et aujourd'hui, grâce à l'ensemble des participants, **un nouveau projet pour l'Auvergne**.

5 730 personnes étaient présentes dont 500 à Aurillac et 300 à Ydes, 2 048 ont travaillé en ateliers pour proposer des éléments de réponse autour de 4 questions clés :

- Quelle place pour les jeunes en Auvergne ?
- Comment rééquilibrer les territoires et construire de nouvelles solidarités ?
- Quels emplois nouveaux pour l'Auvergne ?
- Comment faire de l'Auvergne une région ouverte et attractive ?

Il a été recueilli plus de 2 000 contributions écrites. Toutes ont été traitées, analysées et ont servi de base à la rédaction du projet régional.

Plus qu'un exercice de concertation, les Assises ont démontré qu'au-delà des fractures générationnelles, sociales ou territoriales, les Auvergnats sont prêts à s'investir dans la vie publique et sur des projets d'avenir.

Les habitants, les responsables associatifs, les acteurs socio-économiques ont prouvé en quelque sorte qu'un lien existe encore entre le politique et le citoyen.

La synthèse des réunions a donné lieu à la rédaction **d'une Charte et des 82 engagements** qui serviront de fil directeur à la nouvelle politique régionale. (cf : le document peut-être consulté à la bibliothèque).

* * * * *

GUERET : c'est sous la tempête de neige que 6 000 personnes ont manifesté le 5 mars dernier à l'appel d'un comité pluraliste et des élus creusois, afin de défendre les services publics menacés en milieu rural.

AURILLAC : 12 mars, manifestation cantalienne sur la défense des services publics et notamment dans le domaine de l'éducation où le ministère (via le rectorat) veut supprimer 9 postes d'enseignants dans le primaire alors que le nombre d'élèves inscrits est supérieur de 120 par rapport à l'année passée : J. KLEM (maire) et Danielle DEGOUL (conseillère municipale) participaient à cette mobilisation.

